



Le pouvoir de l'humanité

XXXIV^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

28–31 octobre 2024, Genève

XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Rapport de la rapporteure

Madame la présidente, Excellences, chers collègues et chères personnes invitées, c'est un honneur et un plaisir pour moi de présenter le rapport officiel de la Conférence.

Au cours des trois derniers jours, 2 424 personnes – représentant 160 États, 177 Sociétés nationales et 148 observateurs – se sont réunies pour débattre de certains des défis humanitaires les plus complexes auxquels notre monde fait face aujourd'hui, témoignant ainsi d'un engagement véritablement mondial.

Au total, 188 déclarations ont été faites lors des séances consacrées aux Échos de la Conférence, et 27 manifestations parallèles et 12 séances thématiques ont eu lieu. En outre, plus de 115 engagements ont été soumis et cinq résolutions ont été examinées et négociées sous la présidence infatigable de l'ambassadeur Guillermet du Costa Rica.

Chaque jour, une commission a concentré son attention sur l'un des thèmes de la Conférence. Mardi, la Commission I a examiné les moyens d'**Instaurer une culture universelle du respect du droit international humanitaire (DIH)**, et constaté que si le DIH est mis à l'épreuve dans l'environnement politique actuel, il est un corpus de droit pragmatique à appliquer dans les pires moments.

La Commission a mis en relief les conséquences humanitaires graves de la guerre en milieu urbain et les initiatives prises par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour les prévenir et y faire face, ainsi que pour encourager les États à s'engager plus résolument à réduire les souffrances des civils.

La Commission s'est penchée sur l'intégration du handicap et s'est intéressée en particulier aux obstacles et risques spécifiques auxquels font face les personnes en situation de handicap, de même qu'à la nécessité de promouvoir des interprétations et une mise en œuvre du DIH intégrant le handicap.

Des mesures concrètes, de nature à améliorer la protection de l'environnement dans les zones de conflit, ont été proposées.

La table ronde sur les systèmes d'armes autonomes a mené une réflexion sur le coût humain, les dilemmes éthiques et les défis à relever pour garantir le respect du DIH. Les discussions ont mis en évidence de l'absence de progrès dans la négociation d'un instrument juridiquement contraignant qui interdise ou restreigne certains types de systèmes d'armes autonomes.

Mercredi, la Commission II a étudié les moyens de **Faire face aux besoins et aux risques humanitaires en restant fidèles à nos Principes fondamentaux**. À la cérémonie d'ouverture, les présidentes du CICR et de la Fédération internationale ont lancé aux États un appel commun, porteur d'un message clair : « **Nous sommes tous gagnants si les Principes fondamentaux sont respectés, et tous perdants s'ils ne le sont pas** ».

Les points soulevés ont porté notamment sur la nécessité d'instaurer des relations de confiance avec les gouvernements, les communautés et d'autres parties prenantes avant les conflits et les situations d'urgence. L'accent a été mis sur l'importance de travailler ensemble pour réduire les conséquences des changements climatiques pour les communautés et sur le rôle des Sociétés nationales concernant l'intégration de solutions fondées sur la nature dans la réduction des risques de catastrophe.

Durant la troisième séance, les participants ont débattu des moyens de relever les défis dans le contexte de la migration ainsi que du rôle essentiel et de la valeur ajoutée de l'action humanitaire du Mouvement sur le terrain, laquelle est fondée sur des principes.

La quatrième séance s'est penchée sur les moyens de sensibiliser aux défis émergents que posent les risques en matière de protection dans un monde de plus en plus numérique. Il nous a été rappelé que les informations malveillantes sont faciles à propager et difficiles à contrôler.

Hier soir, les délégués ont élu les représentants des Sociétés nationales espagnole, libanaise, chinoise, norvégienne et australienne en tant que membres de la Commission permanente. Félicitations à la présidente et aux membres élus.

Aujourd'hui, les séances de la Commission II se sont penchées sur l'action locale et sa capacité de répondre directement aux besoins des communautés. La première séance thématique a été consacrée aux volontaires et aux acteurs communautaires et a souligné que le volontariat et les filets de sécurité sociale sont des systèmes humanitaires complémentaires au sein des communautés.

La deuxième séance a examiné les moyens de travailler avec les États sur le rôle d'auxiliaire et relevé qu'une relation fructueuse entre les Sociétés nationales et les autorités publiques dépend d'une assise juridique robuste, de la confiance mutuelle et d'une communication claire.

Les mesures de santé communautaire et la préparation de première ligne ont été au centre de la troisième séance thématique, qui a souligné que l'investissement et le renforcement des services locaux et du personnel de santé communautaire sont essentiels pour garantir la résilience et la sécurité en matière de santé.

La dernière séance, consacrée aux moyens de surmonter les obstacles au financement et au partage des risques a insisté sur l'importance de donner aux acteurs locaux l'espace et la confiance nécessaires pour examiner ensemble les moyens de se soutenir mutuellement en matière de partage des risques et d'investissement dans le renforcement des capacités institutionnelles en faveur des acteurs locaux.

Durant les trois jours de la Conférence internationale, des millions de personnes ont continué de souffrir dans des situations de conflit et de catastrophe partout dans le monde. Tel a été le cas de millions de civils, pour la plupart des femmes et des enfants. Ils comptent sur nous – délégués de

la Conférence internationale, États et composantes du Mouvement – pour que nous obtenions des résultats immédiats et réalistes afin de protéger leur dignité et leur vie, de réduire les souffrances et d’y mettre fin.

Nous sommes tous ici unis dans notre objectif commun. Que cet objectif nous pousse à faire en sorte que les résolutions, les engagements et les débats de la XXXIV^e Conférence internationale se traduisent par une protection et des actions en faveur des personnes sur le terrain.

En tant que maman de trois enfants, dirigeante dévouée d’une Société nationale et rapporteure générale de la Conférence internationale, je ne doute pas que nous pouvons, ensemble, opérer ce changement positif pour améliorer des millions de vies.

Le moment est venu de le faire. Merci.